

COMMUNIQUÉ de PRESSE

Élections municipales partielles complémentaires

Commune de Roudouallec

Compte tenu de la démission de Monsieur Louis-Marc Rivoal de ses fonctions de maire et de conseiller municipal de Roudouallec et du fait que le conseil municipal est incomplet, les électeurs de la commune de Roudouallec ont été appelés aux urnes pour des élections municipales partielles complémentaires le dimanche 24 mars 2019 à l'effet d'élire quatre conseillers municipaux.

Ces élections doivent être reportées du fait de l'intervention d'une nouvelle démission d'un conseiller municipal, le 28 février 2019.

Les élections municipales partielles complémentaires prévues initialement les 24 et 31 mars 2019 n'auront donc pas lieu.

Un nouvel arrêté portant convocation des électeurs sera publié prochainement.



morbihan.gouv.fr



[@prefet56](https://twitter.com/prefet56)



Préfet du Morbihan